

Image not found or type unknown



## Acquérir un terrain non utilisé par le propriétaire pendant plus de 30 ans

Par LookGal, le 28/05/2021 à 00:36

Bonjour,

Je souhaite acquérir un bois qui n'a pas été utilisé par son propriétaire pendant plus de 30 ans. Les successions n'ont pas été faites et je n'arrive pas à joindre les éventuels héritiers. Comment faire pour acquérir ce bois ?

**Merci.**